



Abus de free: resiliation contrat free

Par **Mirak**, le **22/08/2008** à **13:08**

Bonjour, j'ai resilié mon contrat FREE depuis Décembre 2007, et j'ai envoyé la freebox le même mois en AR et j'ai réglé mes frais de résiliation en Mars 2008. et en juillet je reçois un courrier me demandant de payer 440€ pour la non réception de la freebox. depuis malheureusement je ne trouve pas le bon de la poste prouvant que j'ai envoyé la freebox. et je suis un peu en rage contre FREE. Que faire ??? Merci de vos suggestions

J'ai déjà vu avec la Poste mais rien à faire, car l'envoi est fait en 2007. et malheureusement la copie de l'envoi je ne la trouve pas. et ce n'est pas possible que ce genre de chose peut se faire de nos jours par ces voleurs

Que puis je faire juridiquement

Merci